



Le renouvellement annuel de l'inscription est maintenant ouvert

Le renouvellement de l'inscription à l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario (l'Ordre) pour 2022 est maintenant ouvert. Tous les massothérapeutes autorisés (MTA) doivent renouveler leur inscription avant le **1^{er} novembre 2021**.

Quels sont les frais d'inscription pour 2022 et quelle est la date limite pour le paiement?

Conformément au [règlement administratif n° 7](#) de l'Ordre, le conseil a approuvé une augmentation de 1,5 % (soit 12 \$) des frais d'inscription pour les titulaires d'un certificat général pour 2022. Les frais de renouvellement du certificat de membre inactif n'augmentent pas. Les frais de renouvellement pour 2022 sont les suivants :

- Certificat général (CG) – 797,00 \$
- Certificat de membre inactif (IN) — 200,00 \$

L'Ordre reconnaît que la pandémie de COVID-19 a créé plusieurs défis pour les MTA. L'Ordre est sensible à l'impact de la COVID-19 sur les MTA, et cette augmentation représente sa façon d'établir un équilibre entre ses réalités opérationnelles et financières et les défis actuels auxquels fait face la profession.

Remplir le formulaire de renouvellement

Le renouvellement peut être effectué en ligne en ouvrant une session sur le [portail des membres inscrits](#).

Le portail des membres inscrits de l'Ordre a été mis à jour et vous n'utiliserez plus votre identifiant de l'Ordre pour ouvrir une session. Veuillez plutôt vous identifier à l'aide de l'adresse de courriel que vous avez dans votre dossier auprès de l'Ordre. Si c'est la première fois que vous ouvrez une session en utilisant votre adresse de courriel, cliquez sur « ACTIVER MAINTENANT » pour terminer l'activation de votre profil de l'Ordre dans le nouveau portail.

Délai et frais de retard

Les renouvellements doivent être remplis et reçus au plus tard le **1^{er} novembre 2021 à 23 h 59**.



Les renouvellements reçus après le 1^{er} novembre 2021 sont soumis à des frais de retard de 100,00 \$.

Genre

Le genre d'un MTA est indiqué sur le registre public conformément au [Règlement n° 8](#). À l'heure actuelle, le genre affiché est « masculin » ou « féminin ». Vous avez maintenant le choix d'identifier votre sexe comme :

- « M » (généralement associé au sexe masculin);
- « F » (généralement associé au sexe féminin);
- « X » (non directement associé au sexe masculin ou au sexe féminin, mais comprenant, notamment, les personnes trans, bispituelles, non binaires ou binaires).

Durant cette période de renouvellement, vous pourrez sélectionner le titre de civilité que devra utiliser le personnel de l'Ordre pour s'adresser à vous, avec l'ajout de l'option neutre « Mx ». La reconnaissance de « X » et de « Mx » va dans le sens d'un langage plus inclusif à l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario. Bien que votre sexe soit affiché dans le registre public de l'Ordre des massothérapeutes de l'Ontario, le titre de civilité ne sert que pour communiquer avec l'Ordre.

Si vous rencontrez des difficultés pour faire votre renouvellement, veuillez envoyer un courriel à registrationservices@cmtto.com. Les services d'inscription reçoivent un grand nombre de courriels et d'appels pendant la période de renouvellement. Nous vous remercions d'avance pour votre patience et votre compréhension.